

L3 privé ou public?

Par **xoxo**, le **19/06/2010** à **11:00**

Bonjour,

je vous écrit pour solliciter votre avis.

je suis totalement perdue pour l'année prochaine, je vais passer en 3eme année et là, le choix privé ou public a lieu .

Cependant je n'ai vraiment aucune idée de la voie dans laquelle je veux aller.

Le public j'ai beaucoup de mal à le prendre en note (droit administratif) mais je me dit que c'est peut être à cause de la prof qui est soporifique car j'aime l'apprendre. tandis que le civil des obligations, j'ai eu du mal à l'apprendre mais le prendre en note, aller en cours passait plus vite.

Concernant le commercial j'ai trouvé ça plutôt indigeste, peut être que j'avais du mal à comprendre ou simplement que je n'aime pas. Mais là encore difficile de faire la différence. J'aimerais quand même "bien gagner ma vie", et au niveau des notes, j'ai plutôt des bonnes notes en civil (17 et 15 au cas pratique de civil, j'ai tout de même validé le commercial avec juste 10). Concernant le public, donc seul le droit administratif que nous avons en L2 j'atteins la moyenne (11 en dissertation).

On m'a dit de ne pas faire de choix en fonction du salaire, ni en fonction de mes notes. Je vous avoue que je commence à bloquer car je n'ai pas de préférence particulière.

Merci d'avance si vous avez eu le courage de lire tout ça et des réponses que vous pourrez m'apporter.

Par **Yn**, le **19/06/2010** à **19:08**

Salut,

Je pense que le facteur premier pour orienter ton choix est ton projet professionnel ou, à tout le moins, le domaine dans lequel tu souhaiterais évoluer plus tard. La motivation et l'intérêt que tu portes au civil ou au public sont importants mais je crois qu'il faut également prendre en compte les résultats obtenus.

Le droit privé offre plus de débouché ne serait-ce que quantitativement parlant car le civil et les affaires occupent une place très importante dans notre société. Le droit public n'est pas non plus en reste : beaucoup de débouchés intéressants existent, notamment dans certains domaines assez spécialisés (les publicistes en parleront mieux que moi), il est donc important d'établir un projet professionnel (c'est-à-dire te poser les bonnes questions) afin de bien t'orienter.

Les arguments comme la prise en note, les profs, etc. n'ont pas vraiment d'intérêt : les profs

changent, la manière de travailler peut évoluer et ainsi de suite. Ce qui compte, c'est l'intérêt que tu portes à la matière.

Je terminerai en te disant que la L3 est une étape importante mais qu'elle ne détermine pas non plus ta vie entière. Tu vas découvrir beaucoup de matière très intéressantes en L3 et en M1 qui t'aideront sûrement à affiner tes projets pour ta future vie professionnelle.

N'hésite pas si tu as d'autres questions.

P.-S. : attention à l'orthographe et certaines formulations qui rendent difficile la compréhension de ton message.

Par **xoxo**, le **19/06/2010** à **19:16**

Merci beaucoup pour ta réponse. Je vais encore réfléchir à tout cela et si j'ai des questions un

peu plus concrète je n'hésiterai pas à venir te questionner vu ta proposition. Image not found or type unknown

Et désolé pour les fautes, j'aurais dû relire 3 fois au réveil
:oops:

Image not found or type unknown

Par **Scrat30**, le **19/06/2010** à **19:32**

Coucou

Sinon tu peux en parler à ton responsable de filière. Tu prends RDV et tu vois avec lui ou elle (tu seras mieux conseiller). Essayes de voir aussi avant la rentrée de quoi traitent les matières en public ou en privé comme ça tu peux te faire une petite idée. Ou sinon comme l'a dit Yn ça dépend aussi de ton projet professionnel.

:)

Image not found or type unknown

Par **xoxo**, le **19/06/2010** à **19:46**

le problème c'est que je n'ai pas de projet professionnel. Plusieurs métiers me tentent bien, mais il n'y en a pas un qui sort du lot plus que d'autres.

J'ai réussi à avoir des cours de L3 de droit privé, j'attends d'avoir ceux de public. Puis parfois la pratique n'a rien à voir avec le cours (enfin beaucoup m'ont dit ça aussi.)

Le responsable de la filière doit être en vacances maintenant, et je dois avoir choisi mes matières pour la mi-juillet. Mais j'ai réussi à avoir un rendez vous avec une conseillère

d'orientation, en espérant qu'elle s'y connaisse un minimum en droit... Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **20/06/2010** à **09:07**

Les conseillers d'orientation j'ai tendance à m'en méfier. Ceux que j'ai rencontrés (au CIO) étaient plus psychologues qu'autre chose, ils passaient plus de temps à écouter que conseiller et ils ne connaissaient pas grand chose aux débouchés en droit (en dehors des classiques notaires-avocat-magistrats). Bref je ne les ai pas trouvé d'un grand secours.

Pour ton problème, je te conseillerai comme Yn de ne pas tenir compte des professeurs et de la prise de note. C'est pas ça qui est décisif, les profs changent d'une année à l'autre, la technique de la prise de note s'améliore, etc...

Concernant les débouchés, il y a en de bons des deux côtés, aussi bien en terme d'intérêt professionnel que concernant l'aspect financier.

Ce qu'il te faut c'est déterminer un projet professionnel, pour ça pose toi certaines questions:

- Pourquoi avoir choisi le droit comme cursus?
- Qu'est-ce qui te plaît dans ce domaine?
- Est-ce que tu préfères la théorie, la pratique?
- Qu'est-ce que tu recherches dans ta vie professionnelle?
- Faire du conseil?
- Du contentieux?
- A destination de quel public?
- Etc...

Ce qui pourrait t'aider à trancher, c'est également d'effectuer des stages pendant tes vacances. Ca te permettrait de voir comment ça se passe dans le milieu professionnel.

Par **xoxo**, le **20/06/2010** à **13:46**

Merci pour ta réponse. Je vais me poser les bonnes questions comme ça.

J'ai déjà fait un stage chez une avocate en droit social donc je vois en quoi consiste le métier d'avocat (c'est déjà un début...).

Concernant le public, je ne sais pas si c'est réellement accessible de trouver un stage dans un métier du droit public? (à part avocat droit public).

Je ne pense pas non plus que la conseillère d'orientation me soit d'un grand secours mais je vais mettre toute les chances de mon côté quand même, au cas où je tombe sur une qui à fait un peu de droit (on peut rêver!)

Je vais réfléchir à toute ces interrogations et jeter un coup d'œil sur les matières de 3eme année que j'ai réussi à récupérer pour me faire mon propre avis sur le cours même et je ne

serai pas influencer par le professeur, la prise de note etc...

:))

Merci encore d'avoir répondu et de m'aider. Image not found or type unknown